



COMMUNE DE
St-Légier-La Chiésaz
CONSEIL COMMUNAL

Le 27 mai 2009

**Préavis N° 09/2009 concernant la
prospection d'eau de boisson dans
la haute Veveysse de Fégire.**

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du 25 mai 2009 présidée par Monsieur Henri van Kuijk, Président.

Le Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz, vu le préavis N° 09/2009, où le rapport de la commission chargée de son étude.

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,


a accepté l'unanimité les conclusions du préavis municipal, à savoir :

- Autoriser la Municipalité à exécuter les travaux tels que prévus dans le présent préavis
- Accorder à la Municipalité un crédit de CHF 130'000.—pour ces travaux
- Financer la dépense par la trésorerie courante
- Amortir le montant total sur une durée de 10 ans au maximum.

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 25 mai 2009.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président


Henri van Kuijk



La secrétaire


Patricia SAVA